

Presse féminine : une conférence de femmes journalistes à Bad-Homburg (Allemagne)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **41 (1953)**

Heft 805

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J. A.

7 MARS 1953 — GENÈVE

QUARANTE-UNIÈME ANNÉE — N° 805

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de chèques postaux I. 943

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
RÉDACTION
M^{lle} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)
Abonnement de soutien 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

La démocratie est
une forme d'état fon-
dée sur la patience.

Gottfried GUGGENBUHL.

Presse féminine

Une conférence de femmes journalistes à Bad-Homburg (Allemagne)

Nos lecteurs savent que la question de la presse féminine est à l'étude en Suisse ; le 13 janvier dernier, nous l'avons signalé, l'Alliance de sociétés féminines suisses avait convoqué une conférence de journalistes femmes, afin d'examiner comment on pourrait relever le niveau des pages de nos quotidiens ou de nos périodiques destinés aux lectrices.

Nous avons pensé qu'il serait, par conséquent, fort intéressant de savoir quelles informations Mlle Lavarino avait rapportées de la conférence des femmes journalistes qui a eu lieu, fin janvier, à Bad-Homburg et nous lui avons posé quelques questions, d'abord sur le nombre et la nationalité des participantes.

— Nous étions environ 200, 150 Allemandes, 50 étrangères dont cinq Suissesses. Nous avons même pu entendre parler une Autrichienne et quelques Américaines qui sont correspondantes pour les journaux de leur pays en Europe.

Une journaliste espagnole était présente aussi, elle est attachée au plus grand journal de Madrid, *Informations*.

Des différents exposés entendus, il ressort que la situation des femmes journalistes est la meilleure dans les pays anglo-saxons et scandinaves, elles constituent le 10 % environ de l'ensemble des journalistes professionnels, puis viennent l'Allemagne occidentale, la France — en Italie, en Autriche, en Suisse, elles ne forment que le 6 % du total.

Ces collaboratrices sont-elles cantonnées dans certaines rubriques de leurs journaux ?

— Elles sont généralement chargées de parler des questions féminines ou sociales, mais aussi culturelles ; quelques-unes s'occupent de la chronique locale, d'autres des rubriques créatives, bien rares sont celles qui peuvent traiter des sujets politiques réservés aux collaborateurs masculins. Pourtant ces sujets ne leur sont pas indifférents : un certain nombre de journalistes présentes auraient voulu faire voter à l'assemblée une résolution en faveur de la Fédération européenne. Par gain de paix cependant, et pour ne pas troubler la sérénité de la conférence, la majorité s'est opposée à cette proposition qui faisait intervenir le facteur politique.

Au cours de ces journées, nous avons eu l'occasion d'entendre des exposés présentés par des femmes, chefs de section féminine dans chacun des ministères du Reich ; ces sections sont chargées des problèmes féminins de leur ministère respectif. Le Ministère de la Presse et de l'Information a chargé sa section féminine de recueillir les opinions émanant des groupements et organisations de femmes, de dépouiller les journaux pour y trouver les informations féminines, d'analyser les articles de fond et, avec ces matériaux, de publier un bulletin régulier, comme celui d'une agence de presse ordinaire.

N'avez-vous pas discuté de la tenue des périodiques féminins ?

— Si, quoique brièvement. On a reconnu l'étendue de leur responsabilité dans l'édu-

cation du public : beaucoup de lectrices ne lisent que cette presse et de nombreux lecteurs apprécient aussi ces fascicules illustrés. Il importe donc qu'ils présentent des sujets sérieux. Mais comme on est obligé de tenir compte des goûts de la masse, ces périodiques doivent rester très attrayants et faire une large part à la prose délassante. En général ils sont rédigés par des femmes, tandis que l'administration et la partie commerciale de l'affaire sont confiées à des hommes. Ces périodiques dépendent souvent de la publicité et il peut arriver que la rédaction doive tenir compte de l'opinion, sur les sujets traités, de certains annonceurs, ce qui est évidemment regrettable.

Les rédactrices des périodiques allemands ont constaté qu'elles sont obligées de procéder à une véritable rééducation ménagère de leurs lectrices, tant la guerre avait bouleversé les notions de tenue du ménage.

On voudrait atteindre, par la presse, le public des jeunes filles, mais c'est assez difficile lorsqu'on veut s'en tenir à un certain standard intellectuel et moral. Une Norvégienne a cité, à ce sujet, des initiatives intéressantes prises par des périodiques de son pays : chaque année, un trousseau est offert à cinq des jeunes abonnées ; des études sont payées à cinq étudiantes méritantes ; des cartes postales sont envoyées à celles qui ont indiqué la date de leur anniversaire, etc...

— Ces débats étaient-ils faciles à suivre ?
— Certainement, grâce à l'interprétation simultanée.

— Comment ? Il existe à Bad-Homburg un équipement comme à l'ONU ?

— Non. Vous n'ignorez pas, je pense, que Mlle Marie Ginsberg, traductrice réputée, bien connue à Genève et dans les milieux de la S.d.N. et de l'O.N.U., comme à l'Alliance internationale des femmes, possède un équipement de casques d'écoute et une installation adéquate, pour procéder n'importe où à la traduction simultanée, en plusieurs langues, d'une conférence. Elle va ainsi de ville en ville, là où on l'appelle, accompagnée de ses traducteurs et traductrices, d'un technicien et de son matériel. Ne voilà-t-il pas une heureuse et utile réalisation, bien propre à honorer les qualités d'initiative féminine ?

La Suisse et l'Europe, principal thème de discussion mis à l'ordre du jour de l'assemblée publique, avait attiré, en ce samedi après-midi un public considérable où les deux sexes étaient très équitablement représentés. On voit donc que la question intéresse aussi les femmes, quand bien même on leur reproche souvent de se contenter de vivre à la petite semaine et de négliger les idées générales.

Les orateurs appelés à prendre part aux débats étaient présentés par le président suisse, M. Bourquin qui avait brièvement esquissé les grandes lignes du problème, en le divisant en trois chapitres : 1. L'Europe fédérée est-elle vraiment en voie d'édification ? 2. La Suisse doit-elle collaborer avec cette fédération européenne ? 3. Une contribution de la Suisse à cette fédération nuirait-elle à ses relations avec les Etats européens qui n'en feraient pas partie ?

M. Rappard, premier des orateurs, déclara en quatre mots — car il souhaitait surtout qu'on ne se paye pas de mots ! — que, pour lui, l'Europe est beaucoup moins unie qu'avant 1914, lorsqu'on avait de faibles barrières douanières, l'union monétaire et le loisir de passer d'un pays dans l'autre sans papiers.

M. Denis de Rougemont, par contre, voit dans l'adoption du plan Schuman, la mise en route de la communauté charbon-acier et l'activité de l'Assemblée préconstituée, autant de signes de la naissance d'une commu-

Entretien au sujet de la Convention pour le salaire égal

En 1951, lorsque siégeait à Genève, la Conférence internationale annuelle du travail, nous avions annoncé et commenté dans nos colonnes l'adoption, par la majorité de l'assemblée, d'une convention visant à établir l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale, sans distinction de sexe. Nous ajoutions que la difficulté à laquelle on se heurterait serait d'obtenir la ratification de ce document par les Etats membres de l'Organisation internationale du travail.

Nous nous trouvons aujourd'hui, en Suisse, devant cet obstacle : il s'agit de décider nos autorités à ratifier la convention puisque notre pays est membre de l'OIT. A cet effet, l'Alliance de sociétés féminines, la plus nombreuse fédération de femmes de chez nous, avait organisé, fin janvier, à Zurich, une « table ronde » où étaient invités à s'asseoir M. W. Widmer-Kunz (Argovie), président de la Commission fédérale qui étudie cette question, MM. les conseillers nationaux L. Leuenberg et W. Vontobel. Les membres de la Commission de l'Alliance pour le salaire égal étaient appelés à leur donner la réplique, Mmes E. Feller, dr. jur., G. Heizelmann, M. Oetli, J. Schlaepfer et A. Mürset.

Mme Haemmerli-Schindler, présidente de l'Alliance, prononça les paroles de bienvenue et confia la direction des débats à Mme Rigling-Freiburghaus.

Malheureusement, on entendit une succession d'exposés plus ou moins longs au lieu d'un échange animé de demandes et de réponses, comme ce devrait être le cas autour d'une table ronde... qui d'ailleurs était carrée.

D'autre part, la veille, la Commission du Conseil national, réunie à Genève, avait proposé de refuser la ratification de la convention, en dépit de l'intervention très pertinente de deux membres de la commission féminine. Cette fâcheuse décision pesait sur la discussion.

Dès que Mlle Heizelmann eut présenté le contenu de la convention, M. Widmer exposa les raisons de la décision prise par

la commission : la Confédération aurait peine à faire face aux obligations pratiques et financières qu'entraînerait pour elle la ratification, des modifications législatives seraient nécessaires sur le plan fédéral, cantonal et communal, quant aux salaires de l'industrie privée, elle n'a pas les moyens d'exercer sur eux de l'influence, sinon, peut-être par l'intermédiaire des contrats collectifs de travail. M. Widmer voit en outre plus d'une objection à la mise en vigueur de la convention : des femmes mariées plus nombreuses encore s'adonneraient à une profession, les employeurs, du moment que les salaires seraient égaux, préféreraient la main-d'œuvre masculine et ce ne serait pas à l'avantage des ouvrières ; d'ailleurs, dans l'administration, il n'y a pas de distinction de sexe à l'intérieur de chaque classe de traitement, ce qui se passe, c'est que les femmes restent confinées dans les classes inférieures. Il est vrai que la tendance générale, dans le monde, s'oriente vers l'égalité des salaires, mais pour le moment, le principe ne trouverait pas de majorité pour le défendre dans notre parlement, c'est pourquoi la commission a proposé le refus de la ratification ; mais en même temps elle demande une nouvelle étude de la question par le Conseil fédéral. Espérons que ce postulat sera accepté.

M. Vontobel ajoute quelques observations critiques : il nous manque en Suisse une instance fixant les salaires minimums. De plus, qu'entend-on par un travail de valeur égale ?

M. Leuenberg, qui n'est pas membre de la commission, mais qui parle comme employeur, estime que le Conseil fédéral pourrait proposer la ratification, les termes de la convention sont si larges qu'on pourrait les adapter à nos conditions économiques. En fait, ce qui complique les choses, c'est qu'on parle, non pas de travail égal, mais de travail de valeur égale, ce qui est beaucoup plus difficile à apprécier.

(suite en page 3)

LA SUISSE ET L'EUROPE

A plus d'une reprise, notre journal a publié des nouvelles des groupements qui s'efforcent de défendre l'idée d'une fédération des pays d'Europe. Nous pensons donc intéresser nos lecteurs en commentant ici le grand débat qui s'est déroulé à l'aula de l'Université, à Genève, le 7 février, à l'occasion de l'assemblée de la Nouvelle Société Helvétique.

Arguments pour et contre la Fédération européenne.

nauté européenne. Il ne s'agit pas de définir l'Europe, mais de la créer en la vivant.

M. Pierre Béguin, le journaliste bien connu, pense qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Si l'on a réussi à mettre sur pied une communauté charbon-acier, rien ne prouve qu'on réussirait à constituer une communauté européenne agricole, où les intérêts sont bien plus complexes et les intéressés bien plus nombreux. Fort peu d'Etats sont prêts à consentir des abandons de souveraineté.

M. D. Lasserre fait observer que, dans les circonstances actuelles, on ne sait trop à quoi s'en tenir sur l'Europe ; on prétend vouloir grouper et défendre une certaine forme de civilisation, qui a fleuri surtout dans l'ouest de notre continent, et dans cette fédération entreraient, avec la France, les Etats du Nord de l'Afrique, comme l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, toutes contrées qui n'ont que bien

réemment été en contact avec la civilisation européenne.

*

La Suisse devrait en tous cas faire partie de cette communauté pensent les orateurs que préoccupe le côté économique de la question, comme MM. Rieben et Magnenat, ou ceux qui estiment que la plus ancienne fédération d'Europe ne peut bouter à un pareil projet.

Mais M. Rappard n'a pas confiance dans l'esprit fédératif de la nouvelle institution : des peuples qui ont accepté de vivre tout récemment sous la férule d'empereurs — comme la France — ou de dictateurs — comme l'Italie ou l'Allemagne — n'ont pas encore la formation civique garantie qui serait nécessaire à une fédération de peuples solide.

Justement, pense M. Magnenat, les Suisses donneraient d'utiles conseils, puisqu'ils ont de l'expérience en ce domaine. On lui rétorque cependant que la petite Suisse ne peut guère s'ériger en mentor de ses grands voisins.

M. Freymond insiste avec raison sur notre fragilité économique ; notre participation au pacte charbon-acier par exemple entraînerait l'abandon de notre neutralité. Ce serait faire courir d'assez grands risques à un pays exigu qui a eu déjà bien du mal à survivre, au cours des siècles.

(suite en page 2)

A nos abonnés

Les remboursements adressés à ceux qui n'avaient pas versé le montant de leur abonnement 1953 sont partis. Faites-leur bon accueil, vous savez combien votre fidélité nous est nécessaire !

ASSURANCE POUR LA VIEillesse
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SAICONNEX

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE